

RÉSISTANCE SOCIALE

LA RÉPUBLIQUE SERA SOCIALE OU NE SERA PAS !

SOMMAIRE

Solidarité Internationale p2

L'enjeu de l'égalité entre hommes et femmes pour le financement des retraites (par C MARTY)p3 et 4

Crise : Madame Lagarde jetez-nous des cailloux (par JC CHAILLEY).p5 -et 6

Rigueur : communiqué de Résistance Sociale

27 mai : communiqué intersyndical...p7

27 mai : l'anniversaire de la première réunion du CNR p7

Plateforme Retraite de Résistance Sociale p8

Le mot de la présidente

Ce mois-ci, la Grèce a été sous le feu des projecteurs. La « sauverait-on » ou pas ? Telle était la question. Non, disait l'intraitable Merkel. Oui, au nom de la solidarité européenne, répondait le magnanime Sarkozy. On se demande si les Grecs n'auraient pas préféré qu'on les oublie. Car, à quel sauvetage sont-ils soumis ! C'est peu dire qu'on va imposer au peuple grec un plan d'austérité drastique. Quand le ministre grec des Finances, qui se dit socialiste (!) s'engageait à prendre de « nouvelles mesures concrètes » pour obtenir l'aide européenne, le peuple grec, lui, descendait dans la rue pour refuser ces solutions. Il a déjà, en six mois, subi deux plans de rigueur ; il sait ce que parler veut dire : nouvelle baisse des salaires et des retraites, coupes sombres dans les services publics, des recettes bien classiques du capitalisme. Les journaux, dont l'indépendance d'esprit n'est pas manifeste, nous serinent que les agences de notation baissent encore la note accordée à la Grèce ... mais oublient que ce sont ces mêmes agences qui surcotaient les banques à la veille de la crise financière. Et n'est-ce pas ces banques qui, à la fois, ont assisté le gouvernement grec avant la crise et profiteront de la spéculation sur l'aide accordée ?



Arrêtons de faire semblant de croire à l'exception grecque. La Lettonie n'a-t-elle pas récemment été soumise au même régime (- 10% sur les retraites, - 20% sur les salaires, diminution du nombre de fonctionnaires, etc. ...). Est-ce que la Roumanie n'y a pas eu droit ? Est-ce que l'Espagne et le Portugal, prévoyant une purge à la grecque, ne s'automutilent pas en prenant des mesures identiques (diminution de 5% des salaires des fonctionnaires en Espagne, ...) ?

Et qu'en est-il de la France ? Pour Sarkozy et son gouvernement – aidés des médias – cette affaire est une bénédiction ! Voilà qui va légitimer un nouveau plan de rigueur. Entendons-nous bien : pas question de toucher au bouclier fiscal, mais out les aides ponctuelles aux chômeurs, out l'allocation de rentrée scolaire pour les familles modestes et vive la RGPP. Quant aux retraites, le plan du gouvernement est clair : allongement de la durée de cotisation, remise en cause de l'âge légal de la retraite à 60 ans, et au final baisse des retraites pour tout le monde. Le chômage explose ? Les délocalisations se multiplient ? Oui, mais il faut sauver la Bourse, il faut que les profits des banques continuent à s'approcher de leur niveau d'avant crise ... et garder une notation « AAA ».

Des journalistes, ignorant probablement la situation réelle de notre peuple, à moins qu'ils ne soient incompetents ou totalement cyniques, osent écrire que les gouvernements doivent tirer les leçons économiques de cette crise et « vraiment respecter les critères de Maastricht et du pacte de stabilité ». Mais ne voient-ils pas où cette politique justement a conduit les peuples européens ?

Parce que, depuis toujours, Résistance Sociale combat cette logique du capital contre le travail (oui, il est temps de revenir aux mots qui ont un sens) nous appelons l'ensemble de nos compatriotes à réagir. Nous le savons bien : sans réaction d'ampleur comme celle qui a permis de repousser le CPE, c'est l'ensemble des salariés qui devra subir les conséquences de cette politique. Au début du mois, nous appelions à soutenir le peuple grec mais c'est maintenant l'ensemble des peuples européens qui se trouve touché à des degrés divers. Ensemble, disons non à l'appauvrissement des peuples au seul bénéfice des marchés !

Marinette BACHE



Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet :
www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :
Marinette BACHE

Par Emilie KERDUJAL

QUÉBEC

La fin de l'année scolaire approche, et les employés du réseau de l'éducation, en pleine négociation avec le gouvernement, intensifient leurs moyens de pression. En plus des profs qui retarderont l'envoi du bulletin, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) demande à ses membres de voter un mandat de grève générale à l'automne, si aucun accord n'est intervenu d'ici là.

D'ici la fin du mois, les profs auront ainsi à se prononcer sur « le principe d'un mandat de grève légale applicable dès la rentrée en front commun », tout comme les professionnels et le personnel de soutien du réseau scolaire affiliés à la CSQ. Un autre vote devra toutefois être obtenu à l'automne avant un éventuel déclenchement de la grève.

A noter par ailleurs que les 475 000 syndiqués du secteur public regroupés au sein d'un front commun ont demandé l'intervention des médiateurs afin de faire avancer les négociations avec le gouvernement Charest.

ESPAGNE

La fédération des fonctionnaires d'un des deux grands syndicats espagnols, UGT a appelé à une grève générale le 2 juin dans la fonction publique, pour protester contre les mesures d'austérité annoncées le 12 mai par le gouvernement socialiste.

Les dirigeants nationaux des deux grands syndicats espagnols, UGT et CCOO, ont écarté pour le moment un appel à une grève générale dans tous les secteurs d'activité, tout en soulignant qu'ils appuyaient la grève des fonctionnaires prévue le 2 juin.

Après l'annonce d'une baisse des salaires des fonctionnaires de 5% une manifestation spontanée a rassemblé plusieurs milliers de personnes dans les rues de Madrid et dans toute l'Espagne le 18 mai.

GRÈCE

Les 2 principaux syndicats du privé et du public **ont appelé à une nouvelle grève générale** et ont programmé une marche le 20 mai, au lendemain de la date prévue pour le remboursement par la Grèce d'une dette de neuf milliards d'euros. La grève devrait entraîner l'annulation des vols, des ferries et des trains, ainsi que la fermeture des services publics et des écoles et un service réduit au sein des hôpitaux du pays.

AFRIQUE DU SUD

Une grève dans les chemins de fer sud-africains a laissé le 17 mai quelque deux millions de passagers sur les quais, 24 jours avant le coup d'envoi de la Coupe du monde de football, a indiqué l'agence de presse Sapa. Environ 12.000 employés ont entamé cette grève illimitée pour réclamer 16% d'augmentation de salaire, au lieu des 8% proposés par la direction.

Quelque deux millions de personnes, dont une majorité utilisent quotidiennement ces trains pour aller à leur travail, ont été touchées par cette grève, a estimé l'agence.

Les trains régionaux et nationaux transporteront les fans de foot durant le Mondial du 11 juin au 11 juillet pour se rendre aux matchs dans ce pays grand comme trois fois l'Allemagne. L'Agence des chemins de fer a dépensé 225 millions de dollars (177 millions d'euros) pour moderniser ses trains et services de bus avant la Coupe du monde.

NOUVELLES DU PARLEMENT EUROPEEN

Libéralisation du Marché Postal européen : question du groupe GUE à la Commission européenne

Selon les dispositions réglées par le 2008/6 directive de 20.02.2008 l'accomplissement du marché intérieur des services postaux de la Communauté sera accompli à la date du 31 décembre 2010. Ceci rendrait le marché postal accessible à n'importe quel opérateur postal.

L'accessibilité du marché à tout opérateur n'est pas la seule disposition réglée dans la directive. La directive invite également clairement les Etats Membres à assurer de bonnes conditions de travail et à fournir un service universel fiable à tous.

D'ailleurs, comme indiqué en annexe I (se reporter aux engagements prévus par l'article 3 de la directive 97/67), les Etats Membres devraient fournir des études appropriées au sujet du calcul des coûts nets de l'engagement universel de service et de la manière choisie pour assurer le rétablissement ou le financement de tels coûts nets.

Jusqu'ici aucune étude n'a été publiée sur les conséquences sociales ou sur les mesures de normalisation appropriées des

Etats Membres pour assurer la pleine accessibilité aux services postaux. Puisque ceci a été défini comme une condition préalable dans la directive de la Commission, convenez que la libéralisation ne peut pas continuer jusqu'à ce que cette étude soit fournie.

La Commission pourrait-elle indiquer ce qu'elle considérerait comme de bonnes conditions de travail ? Est-ce qu'au moins le salaire minimum est applicable à l'Etat Membre, ou s'il n'y a aucun salaire minimum, au moins le minimum de salaire applicable pour le secteur ?

La Commission pourrait-elle indiquer ce qu'elle considérerait un service universel fiable à tous ?

Si les dispositions ne peuvent pas être réalisées sous un marché libéralisé la Commission devrait convenir que la libéralisation devrait en conséquence être abandonnée sur le marché postal ?

L'enjeu de l'égalité entre hommes et femmes pour le financement des retraites (extraits d'un article de Christiane Marty, membre du conseil scientifique d'ATTAC)

Dans son rapport de 2001, le COR insistait sur le fait que « *Les taux d'activité et d'emploi ont une influence forte sur l'équilibre des régimes de retraite* ». Il notait l'influence des « *taux d'activité de catégories particulières de la population, dont les évolutions ne sont pas simples à appréhender et qui pourraient être notables : les jeunes, les femmes et les salariés âgés* » et pointait qu'il y avait là des marges de manœuvre. Depuis, il focalise sur le seul taux d'emploi des seniors, suivant en cela les préconisations de la stratégie européenne de l'emploi et de l'OCDE (...) Le COR retient [aujourd'hui] une hypothèse concernant l'activité des femmes qui signifie d'entrée de jeu qu'il renonce à toute mesure politique pour remédier aux inégalités existantes. Le scénario pérennise ainsi une différence de plus de 10 points entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes, différence qui est inacceptable. On sait pourtant que des politiques adaptées permettent facilement de lever les obstacles à l'emploi des femmes. En créant des services de gardes d'enfants, d'aide aux personnes dépendantes, qui ont vocation à être des services publics, on lève les obstacles qui empêchent souvent les femmes de travailler et on crée des emplois.

(...) L'allongement de l'activité des seniors, outre qu'il n'est souhaité ni par les concernés, souvent usés par les conditions de travail, ni par les entreprises qui s'en débarrassent, ne favorise pas la place faite aux jeunes. Les jeunes et les femmes souhaitent avoir un emploi. La plupart des seniors, non, et les entreprises ne veulent pas d'eux non plus. Au lieu de s'obstiner à vouloir faire travailler les seniors, l'avenir n'est-il pas de permettre le travail des jeunes et des femmes ?

(...) Le bon ratio est le ratio de dépendance économique, défini par le nombre total de personnes sans emploi rapporté à celui des personnes en emploi. Calculé avec les hypothèses retenues par le COR, ce ratio passerait de 1,37 en 2010 à 1,55 en 2050, soit une modeste augmentation de 13%. De plus, lorsqu'on fait le calcul avec l'hypothèse d'alignement du taux d'emploi des femmes sur celui des hommes, on obtient un ratio de dépendance économique de 1,31 en 2030 (en baisse donc), et de 1,38 en 2050 : on rejoindrait alors la valeur de 2010 (1,37). Ce qui signifie qu'il n'y aurait dans les années futures aucune détérioration de la « charge pesant sur les actifs » par rapport à la situation de 2010.

(...) A titre indicatif, on peut remarquer que les inégalités de salaire entre les hommes et les femmes représentent *a minima* 10% de la masse salariale, c'est à dire, même si cela ne correspond pas tout à fait, un déficit d'environ 10% du montant des cotisations... soit l'équivalent d'un

manque de 25 milliards d'euros de cotisations en 2008.

(...)

[Proposition :] Majoration du taux de cotisation des employeurs qui imposent le temps partiel, par exemple cotisation sur une base de temps plein. Le travail à temps partiel est très défavorable aux salariées (salaire, carrière professionnelle, retraite) et très favorable aux employeurs (la productivité horaire d'un emploi à temps partiel est supérieure à celle du temps complet). Là encore, il est légitime de majorer le taux de cotisation pour ces emplois, pour valider ces périodes comme des temps pleins pour les salarié-es.

(...) Une étude récente d'experts [européens] « *montre que l'élimination des disparités entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'emploi pourrait entraîner une croissance du PIB de l'ordre de 15 à 45 %* » selon les pays. Pour la France, cette croissance est évaluée à 20%. En supposant que l'égalité serait réalisée en 2030, la part des cotisations de retraites dans le PIB étant de 13% (probablement plus en 2030), une croissance de 20 % du PIB représenterait en 2030 un apport de cotisation minimal de 78 milliards d'euros par an. Cet apport serait pérenne si la dynamique de l'égalité ne se dément pas. Ce montant est à comparer au besoin de financement des retraites évalué (COR, avril 2010) entre 56,3 et 79,9 milliards à l'horizon 2030...

ANNEXE

Les inégalités de retraite entre les hommes et les femmes

- En 2004, les femmes retraitées de 60 ans et plus percevaient une retraite moyenne (droits propres, dispositifs familiaux et minimum vieillesse) de 1 020 € par mois, soit 62 % de celle des hommes (1 636 €). La retraite amplifie donc les inégalités de salaire, puisque le salaire moyen de femmes est de 73% de celui des hommes.

- Si on considère les seules pensions de droit direct (sans pensions de réversion et sans dispositifs familiaux), l'écart est plus fort : les femmes perçoivent 746€, soit 48% seulement de celle des hommes (1550€).

- La fonction publique est moins inégalitaire : la pension moyenne des femmes représente 77% de celle des hommes.

- La moitié des femmes retraitées (et 20 % des hommes) avait en 2004 une retraite inférieure à 900 €.

(suite page 4)

(suite de la page 3)

- Du fait de l'insuffisance des droits acquis, les femmes liquident leur retraite en moyenne plus tard que les hommes (1,4 an pour la génération 1938).
- Les femmes sont majoritaires parmi les prestataires du minimum contributif et du minimum vieillesse.
- Les bonifications pour avoir élevé 3 enfants ou plus rapportent deux fois plus aux hommes qu'aux femmes, alors que ce sont les femmes qui sont en grande majorité pénalisées par l'éducation des enfants, ce qui vient du fait que ces bonifications sont calculées en proportion du salaire (10%) et que le salaire des hommes est en moyenne plus fort.
- Le risque de pauvreté est aggravé chez les femmes seules, et cela est vrai dans toute l'Union européenne : un quart des femmes retraitées isolées vivent sous le seuil de pauvreté (défini à 60% du revenu médian national).

L'impact des « réformes » passées et l'injustice de ce qui se prépare

Les lois de 1993 et de 2003 ont pénalisé particulièrement les carrières courtes et à temps partiel, c'est à dire les femmes. Le passage des 10 aux 25 meilleures années et la décote ont fortement pénalisé leur pension. Les femmes ont très peu bénéficié du seul dispositif progressiste de la loi 2003, celui relatif aux longues carrières. Elles ont plus subi la décote que les hommes et moins bénéficié de la surcote.

En 2004, seulement 41% des femmes avaient validé une carrière complète, contre 86% des hommes. Les salariées parties en retraite en 2004 avaient en moyenne cotisé 34,25 ans contre 39,25 pour les hommes.

Toute augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour une pension à taux plein frappe donc les femmes de manière disproportionnée puisqu'elles

sont beaucoup plus loin que les hommes du seuil exigé. Une telle mesure est discriminatoire envers les femmes.

- Trois femmes sur dix doivent attendre l'âge de 65 ans, pour ne pas voir s'appliquer la décote qui abaisse la pension en cas d'annuités manquantes. A noter que cette borne reculerait si l'âge de départ recule après 60 ans, ce qui pénaliserait là encore largement les femmes.

- Fin 2007, 70% des retraités du régime général dont la pension, trop faible, est rehaussée au minimum contributif sont des femmes. Le pourcentage des retraités portés au minimum contributif augmente au fil des générations, du fait de la baisse des pensions entraînée par les réformes.

- Les dispositifs familiaux de majorations de durée d'assurance pour les enfants dont bénéficient les mères ont été conçus pour compenser les inégalités entre hommes et femmes, et ils restent insuffisants pour les réduire vraiment. Ils ont été remis en cause, et ils continuent de l'être, au nom de l'égalité entre hommes et femmes ! Dans la fonction publique, la loi de 2003 a réduit la bonification d'un an par enfant : le nombre moyen de trimestres validés par les femmes à ce titre est passé de 8,7 en 2003 à 7,9 en 2006.

Depuis, pour compenser cette réduction, l'âge moyen de départ en retraite des femmes a reculé nettement plus que celui des hommes. La même restriction menace les femmes du privé, ce qui est un enjeu d'autant plus important que cette compensation pour enfants représente 20% de la pension des femmes...

Sources des données : DREES, COR, INSEE.

L'article entier peut être lu à l'adresse suivante : <http://www.france.attac.org/spip.php?article11174>

LES BRAS M'EN TOMBENT

EDF obligée de revendre 60 % de sa production à ses concurrents !

Par Yves MESCOFF

Pour satisfaire aux exigences de la Commission européenne, le groupe français s'est engagé à permettre chaque année à un nombre élevé d'entreprises clientes de conclure des contrats avec d'autres fournisseurs et à supprimer les restrictions à la revente. EDF devra remettre chaque année sur le marché au minimum 60% des volumes totaux pour lesquels elle a conclu des contrats, dont la durée ne pourra plus excéder cinq ans. Par ailleurs, la compagnie française d'électricité devra permettre à ses clients de conclure avec elle des contrats non exclusifs. Ces engagements seront de caractère obligatoire pour une durée de dix ans, sauf si la part de marché du groupe tombe sous la barre des 40% pendant deux années de suite. "Si EDF devait manquer à ses engagements, la Commission pourrait lui infliger une amende à hauteur de 10% maximum de son chiffre d'affaires total, sans avoir à prouver l'existence d'une quelconque violation des règles de concurrence de l'UE".

Hasard ou conséquence ? On apprenait ces derniers jours qu'EDF envisagerait une augmentation de 11% de ses tarifs en 2010 puis de plus de 3% pour les années suivantes. **Ainsi, ce sont les usagers qui devraient financer le cadeau offert aux concurrents d'EDF** alors qu'eux-mêmes font très majoritairement confiance à l'ancien opérateur public.

Crise: Madame Lagarde, jetez nous des cailloux !

Par Jean Claude CHAILLEY

Chronique d'une crise annoncée

Il y a 1 an nous écrivions : « ..., ni dans le Conseil européen, ni dans le G20, on ne sent la moindre remise en cause de la mondialisation libérale. La gigantesque opération de « com » a eu pour but de masquer que c'est la politique qui a conduit à la crise qui continue » (www.resistancesociale.fr Onglet résistance sociale. Journal avril 2009):

Et la crise continue effectivement.

Depuis juin 2007, début de la crise, **34 millions de chômeurs** en plus dans le monde.

Les états ont augmenté leur endettement de 10 000 milliards \$ (source l'Expansion). Quand on nous dit que c'est des « garanties », de l'argent « virtuel », ...

Les pays qu'on nous a présentés comme modèles (Irlande, Espagne, ...) ne sont guère en meilleure situation que la Grèce.

Partout, les uns après les autres, les états ne peuvent rembourser les montagnes de dettes contractées auprès des institutions financières pour les sauver et empêcher l'économie de s'effondrer.

L'Europe a amorcé la même spirale que l'Afrique.

Au terme de 10 ans de stratégie de Lisbonne qui allait générer « l'économie la plus compétitive du monde », l'Union européenne appelle le FMI au secours.

Où sont les promesses de Maastricht, les bienfaits de l'euro, ... :

Les mesures d'austérité grecque, espagnole, portugaise... calquées entre autres sur le modèle letton :

Le Monde 23 juin 2009 : « Les retraites (en Lettonie) ont été amputées de 10 %, le salaire minimum de 20 % et les traitements des enseignants de 50 %... »... « Afin d'obtenir l'aide du Fonds monétaire international (FMI) et de la Commission européenne, ... le gouvernement s'est résigné à amputer les retraites de 10 % alors qu'il s'était engagé à ne pas y toucher ».

En 2009, le PIB letton a chuté de 18 %.

Comme prévisible, la crise rebondit: les gouvernements, la Commission européenne, garantissent 860 milliards €, gagés par l'austérité dans toute l'Europe.

110 milliards € pour la Grèce, 750 milliards € pour le reste de l'Europe, FMI compris. Certes, on peut dire, une fois de plus, « qu'on ne pouvait pas faire autrement », néanmoins on alimente de nouveau la bulle financière.

3 ans de discours sur la « régulation », contre les « spéculateurs », se concrétisent... en leur assurant la garantie mutualisée de tous les états d'Europe et du FMI. « Historique », en effet !

Est-on encore en démocratie lorsque :

- M Raffarin, ancien premier ministre, déclare sur LCI :
« les gouvernements ont 2 juges de paix : l'opinion publique et les marchés »

- **La Commission européenne demande de lui soumettre les budgets !**

Pratiquement, tous les pays de l'union européenne, y compris la France et l'Allemagne, sont sous procédure de Bruxelles pour déficit excessif.

D'ailleurs, avant la crise « grecque », le gouvernement s'était engagé vis-à-vis de Bruxelles : programme de « stabilité » 2010 – 2013 (janvier 2010) : 100 mds € à dégager chaque année, 50 mds € par la croissance, 50 mds € par les « économies » (E Woerth) :

« ...poursuivre les réformes structurelles ... poursuivre l'allègement des coûts de production des entreprises...En 2010, la suppression de la taxe professionnelle et la mise en oeuvre d'investissements d'avenir cohérents avec la Stratégie de Lisbonne illustrent la poursuite des réformes structurelles....réduire les niches fiscales et sociales à partir de 2011 ».

N Sarkozy se vante à tort. Plan de relance et « rigueur » simultanés ne peuvent que financer les délocalisations. **C'est encore et toujours la poursuite de la politique qui a amené à la crise.**

Il y a bel et bien une politique européenne concertée : avec le rebond de la crise, pour tenter de respecter quand même les critères du Pacte de stabilité (en 2013 pour la plupart des pays), les gouvernements durcissent encore leurs plans d'austérité...sans même rassurer les « marchés », Wall Street.

La crainte de l'avenir est telle que malgré la baisse du pouvoir d'achat, les 5 millions de chômeurs ou précaires, ... le taux d'épargne augmente !

Les plans d'austérité sont si drastiques que même les ultra libéraux, même les « marchés » s'inquiètent : si on applique ces plans, une récession sévère est inéluctable, creusant encore plus les déficits, ainsi que des mouvements sociaux, voire des explosions sociales.

Il faut arrêter d'appauvrir les états, les populations, d'alimenter une bulle spéculative déjà hors de contrôle.

Combattre les déficits, c'est facile :

Les déficits résultent du choix de la **concurrence sociale ET fiscale**. C'est la **forte diminution des impôts sur les sociétés** (50% avant 1981, 33 % actuellement, mais seulement 8 % sur les sociétés du CAC 40), auxquelles s'ajoutent la **fraude fiscale** (40 à 50 mds €), **des aides de toutes sortes** (75 milliards € par an d'exonérations de cotisations sociales – 30 mds € - , taxe professionnelle, subventions ...) qui créent la dette qui étouffe l'économie. L'impôt sur les sociétés est devenu inférieur aux aides.

La baisse des salaires dans la valeur ajoutée se traduit également par un fort manque à gagner en impôt sur le revenu, cotisations sociales et croissance.

En réduisant ces gouffres on peut retrouver des finances saines et investir dans des plans de relance utiles, respectant les salariés, les consommateurs / usagers, l'environnement,...

Est-ce possible ?

On considère assez généralement que ce qui était possible à l'époque des « 30 glorieuses », voire de Giscard d'Estaing, ne l'est plus en raison de la « concurrence » mondiale. L'idéologie libérale a fait des ravages.

La « concurrence » sociale et fiscale est le choix politique de la mondialisation libérale. Les peuples peuvent et doivent le remettre en cause.

Les conditions sont réunies: la crise est là, visible y compris ceux qui n'y croyaient pas. Pratiquement tous les pays d'Europe, les Etats Unis, le Japon...ont des déficits insurmontables sans changer de politique.

Pour restaurer les finances, au lieu de multiplier les plans d'austérité, les gouvernements devraient **remettre en cause la concurrence sociale et fiscale afin de donner aux états les moyens dont ils ont besoin**. C'est plus simple de concocter des plans d'austérité.

Le feront-ils ? Rien n'est moins sûr.

(suite page 6)

PLACE AU DÉBAT

(suite de la page 5)

Le compromis social élaboré dans la plupart des pays d'Europe de l'ouest après la guerre a été rompu au profit du capital (programme du CNR en France, « état providence » dans nombre d'autres pays).

L'équilibre entre secteur public et nationalisé et secteur privé doit être rétabli

Oui il faut redévelopper les **services publics**, dans leur champ, leur qualité, leurs missions, **renationaliser** certains secteurs déterminants pour la politique industrielle et de recherche, **établir des coopérations avec les autres pays d'Europe** (coopérations qui n'ont jamais été aussi dérisoires que depuis qu'on a signé les Traités européens).

Il faut redévelopper la **protection sociale** malmenée par les franchises, la loi Bachelot, ...

Il faut **abandonner la RGPP, la réforme des collectivités territoriales**. Il faut une véritable **politique industrielle et de recherche**.

Un **pôle public bancaire** est nécessaire, mais dans la crise actuelle

il faut s'interroger de nouveau sur son **étendue et ses missions**

Il faut, restaurer le **Code du travail et les conventions collectives**, rétablir le principe de faveur, faire respecter le droit du travail si souvent ignoré.

Le CDI doit redevenir la règle (15 % seulement des nouvelles embauches)

Le document d'orientation des retraites du gouvernement (voir plate forme de Résistance Sociale) fait partie du programme d'austérité : « un régime de retraites...ça s'adapte à la situation économique » (M Fillon). Il faut **refuser toute régression, toute réforme systémique, et au contraire augmenter le SMIC, les salaires et les retraites...**

Ce n'est pas par une austérité sans fin, qu'on surmontera la crise.

C'est en alliant politique sociale et politique économique, en avançant vers une République sociale. La France de la révolution de 1789, de Jaurès, saura-t-elle une fois de plus montrer le chemin ?

Résultat 2009 : la récession (source Commission européenne, 5 mai 2010)

Pays	Irlande	GB	All	France	Esp	Port	Italie	Lettonie	Hongrie	Roum	Bulg	Pol	S	Grèce
% Evol PNB	-7,1	-4,9	-5,0	-2,2	-3,6	-2,7	-5,0	-18,0	-6,3	-7,1	-5,0	+1,7	+1,8	-2,0
% déf budg	-14,3	-11,5	-3,3	-7,5	-11,2	-9,4	-5,3	-9,0	-4,0	-8,3	-3,9	-7,1	-2,1	-13,6

Le pavé dans le marigot de Mme Lagarde

C Lagarde : "Le pavé qu'on jette, c'est 500 milliards d'euros, avis aux marchés".

Avis à Madame Lagarde : « s'il vous plaît, Madame Lagarde, nous ne demandons pas des pavés de 500 mds, mais jetez nous des cailloux ! »

RIGUEUR : COMMUNIQUÉ DE RÉSISTANCE SOCIALE

FILLON : LE PROVOCATEUR

« On n'est pas dans un plan de rigueur... car on réduit la pression fiscale des entreprises » !

M Fillon martèle qu'il n'y a pas de plan de rigueur. Mais : **« on va baisser la dépense publique, C'est-à-dire la dépense de l'Etat, la dépense des collectivités locales, les dépenses sociales »**

Ça s'ajoute à la sous revalorisation du SMIC, du livret A, des retraites, aux plans sociaux...

C'est donc bien un plan de rigueur et même d'austérité.

En outre : **« On va faire en deux ans, cinq milliards d'économie sur les niches fiscales. »**, dont tout laisse craindre qu'il s'agisse des acquis sociaux.

Quant aux retraites, tous les discours sur l'équité, les projections à 40 ans ...se résument à : **« un régime de retraite...ça s'adapte à la situation économique »**.

Que M Fillon énonce une contre vérité de plus, passe encore, il n'est pas le seul.

Mais cette fois il franchit une étape, celle de la provocation :

« La rigueur, c'est quand on réduit les dépenses et qu'on augmente les impôts. Nous avons choisi ...de réduire la pression fiscale à de nombreuses reprises, notamment s'agissant des entreprises. Nous sommes donc dans une gestion qui n'est pas un plan de rigueur ».

Donc, pour M Fillon, la rigueur ce serait de cesser d'exonérer les entreprises d'impôts, de cotisations sociales,... abolir le bouclier fiscal.

Quand il y a 5 millions de chômeurs, 8 millions de pauvres, c'est une pure provocation contre laquelle Résistance Sociale s'élève.

ACTUALITÉ SOCIALE

**27 mai : communiqué commun des organisations syndicales :
CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA**

Emploi, salaires, retraite : tous mobilisés, rassemblés et exigeants !

Dans un contexte économique et social caractérisé par une situation de l'emploi dégradée, des difficultés de pouvoir d'achat et une aggravation des conditions de travail pour de nombreux salariés, dans le public et dans le privé, en France et en Europe, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA réaffirment que la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une relance économique intégrant la satisfaction des besoins sociaux.

Avant même que le Président de la République ne réunisse un "sommet social" le 10 mai 2010, le Premier ministre annonce un gel des dépenses de l'Etat pour les 3 ans à venir. Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA condamnent cette annonce et considèrent que la réduction des déficits ne peut être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive.

Donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs écologiques et par des services publics de qualité restent nos objectifs communs.

Concernant les retraites, elles rappellent que l'emploi "en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé" doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière. C'est une source de financement incontournable pour assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle. Une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, l'égalité entre les Femmes et les Hommes au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un bon niveau de vie à la retraite. L'âge légal de départ en retraite à 60 ans doit être maintenu. La pénibilité du travail doit être reconnue et ouvrir des droits à un départ anticipé à la retraite.

La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

Pour toutes ces raisons et dans un cadre unitaire, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appellent les salariés, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi à une journée nationale de mobilisation le jeudi 27 mai 2010 pour interpeller ensemble les pouvoirs publics, tous les employeurs et peser sur les choix à venir.

Elles appellent l'ensemble de leurs organisations à se rencontrer pour décider, dans les entreprises et lieux de travail, d'actions unitaires de haut niveau donnant lieu à des grèves et des manifestations interprofessionnelles dans les territoires.

Résistance Sociale appelle bien sûr ses adhérents et sympathisants à soutenir cette action qui concerne aussi bien les salariés du privé que du public. Le CA de RESO.

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

27 MAI : l'anniversaire de la première réunion du Conseil National de la Résistance

Claude RODDIER, présidente de l'Association départementale du Var des Anciens Combattants de la Résistance, nous fait à juste titre remarquer que le 27 mai, date choisie pour cette nouvelle journée d'action intersyndicale, coïncide avec l'anniversaire de la première réunion du Conseil National de la Résistance, le 27 mai 1943, sous la présidence de Jean Moulin. Les organisateurs de cette journée de grève et de manifestations n'y ont sans doute pas pensé. Mais quel plus beau symbole alors que les mesures prises depuis trois ans par le gouvernement Sarkozy/Fillon ont pour première ambition de détricoter précisément l'héritage du CNR et de la société solidaire qu'il a voulu mettre en œuvre.



RETRAITES : LA PLATEFORME DE RÉSISTANCE SOCIALE

Nous sommes en désaccord profond avec la logique du document d'orientation du gouvernement sur les retraites.

Ses propositions font partie du **plan d'austérité** pour revenir aux critères du Pacte de stabilité en 2013 (M Fillon : «*un régime de retraites...ça s'adapte à la situation économique* »).

Prétendant sauvegarder la retraite par répartition, il propose «*d'encourager les dispositifs d'épargne retraite*»), donc la **capitalisation** (Axa...).

Après avoir exclu toute possibilité d'augmenter significativement les ressources, il ne lui reste plus qu'à **remettre en cause les 60 ans, augmenter la durée de cotisation, donc continuer à baisser les retraites.**

Résistance Sociale rejoint nombre de syndicats, partis, associations, les 2 / 3 de la population, pour refuser toute régression: Nous nous prononçons pour :

- ✓ Le maintien du droit à la retraite à 60 ans,
- ✓ Le refus de tout allongement de la durée de cotisation pour la retraite à taux plein,
- ✓ Le maintien des régimes des fonctions publiques – y compris le calcul de la retraite en référence au montant des 6 derniers mois de salaire hors primes - et des régimes spéciaux,
- ✓ Le maintien du système actuel de retraite par répartition : nous refusons les 1001 « pistes » du gouvernement pour augmenter la part de capitalisation au détriment de la répartition,
- ✓ Le refus de toute réforme systémique (points, comptes notionnels...), le refus de la fiscalisation : les cotisations sociales sont du salaire (dit « socialisé » ou « différé » selon les syndicats).

Résistance Sociale se prononce pour des progrès :

- ✓ Augmentation significative des pensions (25/ 30 % de baisse depuis les décrets Balladur de 1993),
- ✓ Taux de remplacement 75 % du salaire net, retour aux 10 meilleures années dans le privé, retour à l'indexation des pensions sur le salaire moyen,
- ✓ Egalité femmes – hommes des salaires, permettant une égalité des retraites,
- ✓ Prise en compte de la pénibilité.

Nous dénonçons la campagne gouvernement – MEDEF visant à convaincre les salariés que des sacrifices « sont inévitables », à opposer les générations entre elles, le public au privé (à qualification égale, les retraites sont à peu près égales)/

Les propositions des différentes organisations montrent que les possibilités de financement des retraites et de la Sécurité Sociale existent, à commencer par l'augmentation de l'emploi et des salaires, la réduction ou la suppression des exonérations de cotisations patronales....

C'est uniquement une question de choix politique : austérité ou progrès social.

La Sécurité Sociale, les retraites qui en sont une branche, sont au cœur de notre modèle social. Il faut le préserver !

RÉSISTANCE SOCIALE APPELLE A LA MOBILISATION UNITAIRE LA PLUS LARGE DANS LES SEMAINES ET MOIS A VENIR

NOM.....

PRENOM :

ADRESSE :

Code postal:..... Ville : E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS